COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 octobre 2026

QUESTIONNAIRE DE REPERAGE DES VIOLENCES A L'ECOLE :

Identifier les situations, mais pour quelle prise en charge et avec quelles garanties ?

Les plus jeunes élèves sont les premières victimes de la violence à l'école. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est la DEPP, service statistique du ministère de l'Éducation nationale, dans sa note sur la victimation des élèves de CE2, CM1 et CM2.

Des chiffres alarmants

- **34 %** des élèves déclarent avoir subi au moins une forme de violence sexuelle à l'école. **42 % en CE2.** Des enfants de 8 ans.
- **22 %** ont été gênés par quelqu'un qui les regardait, ou voulait les regarder, dans les toilettes.
- **83 %** ont subi au moins une atteinte dans l'année, et **36 %** en subissent souvent.

Et ces enfants se taisent. **Seuls 37 % des élèves victimes en ont parlé à quelqu'un.** Parmi les autres, 15 % ont eu peur, 11 % ont eu honte, 11 % ne savaient pas à qui s'adresser. Ceux qui parlent se confient d'abord à leurs parents (60 %), puis à leur enseignant (54 %).

Alors la question qui se pose est simple et brutale :

COMMENT L'ÉCOLE, QUI PEINE À ENRAYER LA VIOLENCE EN SON SEIN, PEUT-ELLE DEVENIR LE LIEU OÙ L'ON INVITE LES ENFANTS À EN PARLER ?

Ces chiffres ne sont pas une fatalité. Ils appellent une mobilisation immédiate. **Familles de France exige que l'amélioration du climat scolaire devienne la priorité nationale** : des toilettes qui respectent l'intimité, une cour où chacun a sa place, des adultes présents là où les violences surviennent, des règles qui protègent.

Questionnaire annuel : une intention juste, mais des garanties indispensables

Le décret du 14 octobre 2026 impose un questionnaire annuel sur les violences sexistes et sexuelles, de la grande section à la terminale. L'intention est juste. Mais **on ne protège pas un enfant en lui posant simplement la question.** Nous refusons une démarche systématique qui invite tous les enfants à se confier, y compris sur leur vie familiale, sans aucune garantie sur la façon dont leur parole sera accueillie et suivie.

Recueillir la parole d'un enfant ne s'improvise pas. Il faut savoir écouter sans suggérer, respecter ses mots sans les interpréter hâtivement, déclencher la protection quand elle s'impose. Une parole recueillie maladroitement, une conclusion prématurée, et c'est l'enfant que l'on fragilise, sa famille que l'on bouleverse. **Toute révélation doit être prise au sérieux.** Son évaluation relève de professionnels formés, pas des seuls enseignants, qui portent déjà des responsabilités considérables.

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88
E-mail : contact@familles-de-France.org – Site : www.familles-de-france.org

Interroger les enfants sans leur garantir protection et suite, c'est leur promettre ce qu'on ne tiendra pas. Ils méritent mieux.

Nos exigences : des réponses avant le déploiement

Nous exigeons des réponses avant le déploiement :

- **Par qui ?** Les professionnels de santé scolaire manquent cruellement.
- **Comment ?** Quelle confidentialité réelle en classe, dès la maternelle ?
- **Avec quelle formation ?** Les enseignants doivent être formés avant. Une formation a posteriori serait absurde.
- **Quelles données ?** Qui y accède, combien de temps seront elles conservées, avec quelle sécurité ?

Nos propositions : agir dès maintenant

Et nous proposons d'agir, dès maintenant :

- soutenir les écoles déjà engagées dans la coopération et la prévention
- associer les élèves à l'identification des difficultés et aux améliorations de leur quotidien
- renforcer la présence des adultes là où surviennent les violences
- développer le dialogue avec les parents et l'accompagnement éducatif
- garantir des professionnels formés et disponibles pour recueillir les révélations et assurer leur suivi.

Avec, toujours, une intervention immédiate lorsqu'un enfant est en danger.

Beaucoup de parents se sentent démunis face aux difficultés de leur enfant et cherchent un soutien. Ils doivent trouver dans l'école un partenaire accessible, pas un lieu de suspicion. La prévention ne doit jamais soupçonner les familles en bloc, tout en protégeant effectivement l'enfant lorsque le danger se situe au domicile.

Protéger les enfants, c'est soutenir les adultes qui les entourent et bâtir une alliance solide entre l'école et les familles. C'est sur cette confiance, et sur des moyens concrets, que repose une prévention durable.

Les enfants n'attendront pas. Nous non plus.

Contacts presse :
Émilie Souplet – Pôle Éducation | 06 27 67 20 61
Mireille Lachaud – Pôle Politique familiale | 06 16 58 69 92